

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 432

présenté par
M. Folliot et M. Dionis du Séjour

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 26, après le mot :

« repas »,

insérer les mots :

« et à l'origine des aliments ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il importe de cibler les efforts de la nouvelle politique publique de l'alimentation sur le secteur de la restauration collective en développant dans ces filières (cantines, universités, crèches, hôpitaux...) l'approvisionnement en produits locaux. Cela permettra le développement des circuits courts avec des prix rémunérateurs pour les agriculteurs.